

## Vous et votre métier

Par **enqueteur777**, le **01/12/2016** à **17:31**

Hello

En tant que juriste si vous l'êtes en entreprise vous direz que vous vous sentez à l'aise dans votre spé au bout de combien de temps ? Car au début on sait rien. Donc pouvez vous m'apporter vos témoignages ?

Il y a tellement de trucs à savoir....

Un point qui m'ennuie. Quand on fait une L1 puis une L2 etc. ben forcément on oublie vu qu'on ne pratique pas.

Donc si on a une mauvaise mémoire c'est un peu foutu pour réussir en droit ?

Perso je mémorise sur du court terme (car je veux apprendre trop de détails). Et donc je me rappelle de rien à long terme. Donc en entreprise ca sera pareil.

De plus, j'ai du mal à relier la théorie et la pratique.

Isidore est un doctorat par exemple mais ne connaît pas la réponse pour mon histoire de Siren/Siret. Et donc comment ça se fait vu qu'il a un doctorat ? normalement il devrait savoir non ? Ce n'est pas une critique je précise c'est plus que je me demande comment faire pour acquérir les compétences qui me manque. En effet je me dis si lui en doctorat n'a pas la réponse alors ca veut dire que la fac n'apportera pas la réponse à toutes mes questions.

En fait la fac devrait nous aider à solutionner n'importe quel cas. Et on dirait que non. Donc quel autre moyen utiliser pour être plus proche du terrain(à part l'expérience pro).

Par exemple hors de l'expérience pro si vous êtes spécialisé en droit de sociétés au début pour répondre aux clients comment vous avez fait ? (vu que vous n'y connaissiez rien a priori sur le plan pratique).

Merci

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/12/2016** à **08:35**

Bonjour

[citation]Isidore **est un doctorat** par exemple mais ne connaît pas la réponse pour mon histoire de Siren/Siret.

Et donc comment ça se fait vu qu'il a un doctorat ? [/citation]

Bon déjà je ne suis pas un doctorat mais un doctorant.

Ensuite je vous trouve bien culoté ! Je vous aide pour l'une de vos deux questions et tout ce que vous reprenez c'est que je n'ai pas répondu à la seconde. D'ailleurs je vous ai finalement répondu par MP.

C'est vrai que c'est bien connu les doctorants ont la science infuse.

Franchement je réfléchirai à deux fois avant de vous apporter mon aide.

Par **RachelC**, le **02/12/2016 à 09:19**

Bonjour,

D'abord, comme Isidore je trouve ça effectivement assez irrespectueux de votre part de faire ce genre de remarque.

Ensuite, comme Isidore a également pu le dire, être diplômé ne signifie pas avoir la science infuse. Le droit est très vaste même dans une spécialité. L'université va vous donner les bases pour raisonner et surtout pour comprendre les cas qui vous sont soumis. Ensuite, le métier de juriste consiste pour beaucoup à RECHERCHER. La fac vous apprend comment chercher. On ne peut pas tout savoir c'est impossible surtout quand les matières sont sans arrêt réformées.

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/12/2016 à 09:49**

Bonjour

Je remercie Rachel pour son soutien.

Je tiens à rappeler que Juristudiant est un forum bénévole. Les membres du staff ne sont pas payés et sacrifient de leur temps libre pour le site.

C'est pourquoi ce genre de message m'énerve au plus haut point.

Par **RachelC**, le **02/12/2016 à 09:58**

Bonjour,

C'est normal Isidore.

enqueteur777 je vous conseille vivement de faire des stages et vous verrez que les praticiens passent vraiment leur temps à faire des recherches avant de répondre à leurs clients. Je sais bien que vous ne cherchez pas à manquer de respect à qui que se soit mais faites vraiment attention aux paroles que vous pouvez avoir notamment si vous êtes amenés à travailler avec des professionnels.

Par **Herodote**, le **02/12/2016 à 10:16**

Bonjour,

Un juriste n'est pas une base de donnée. L'important dans les études de droit n'est pas de mémoriser une masse d'information qui de toute façon est condamnée en partie au moins à l'obsolescence programmée (il y a malgré tout un petit peu de par coeur, mais ce n'est pas central). Le plus important en droit est la méthode.

Méthode de réflexion, méthode de travail, méthode de rédaction. Les professionnels ont accès à une somme considérable de documents (codes, revues, ouvrages professionnels), qui rend le "par coeur" pour le moins inutile dans l'exercice professionnel.

Enfin, Isidore est certes doctorant, mais chacun à sa spécialité et on ne peut pas demander à tout à chacun de tout connaître du droit, même au sein de sa spécialité d'ailleurs. Le travail demandé à un doctorant n'est pas tant d'être une encyclopédie, que de produire une réflexion nouvelle sur des thèmes juridiques.

Par **RachelC**, le **02/12/2016 à 10:21**

Excellente réponse de Herodote, très complète.

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/12/2016 à 10:56**

Bonjour

[citation] Le travail demandé à un doctorant n'est pas tant d'être une encyclopédie, que de produire une réflexion nouvelle sur des thèmes juridiques. [/citation]

Exactement ! Je salue Hérodote pour sa réponse très intelligente

Par **enqueteur777**, le **02/12/2016 à 12:07**

Bonjour

Tout d'abord pour doctorat c'est une faute de frappe.

Ensuite, désolé si vous avez mal pris ma phrase.

Je formule autrement.

Ma phrase n'était pas dite dans le sens vous avez un doctorat et donc si vous n'avez pas l'information c'est que vous êtes nul ou vous ne m'avez pas répondu je vous le reproche.

Ma phrase voulait dire que :

Vous avez un certain niveau vous le concevez. mais vous n'avez pas la réponse à cette question.

Donc qui l'aura si vous vous ne savez pas alors que vous avez un certain niveau d'études voila ce que ca signifiait.

Par **enqueteur777**, le **02/12/2016** à **12:11**

Merci pour votre message privé.

C'est plus que certains pensent qu'une personne en doctorat a acquis un certain savoir et donc qu'il connaît plus de choses. Je ne vois pas en quoi c'est mal de poser une question à une personne qui a un niveau plus élevé. C'est même plutôt flatteur pour vous car ca sous entend qu'on pense que vous êtes quelqu'un de compétent sinon on ne vous demanderait pas à vous.

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/12/2016** à **14:47**

Bonjour

Ah dit comme ça je comprend mieux. Comme l'a dit Rachel fait bien attention à votre façon de vous exprimer car nous sommes 3 a avoir interprété vos propos de la même façon, donc cela ne venait pas que de moi.

[citation] Vous avez un certain niveau vous le concevez. mais vous n'avez pas la réponse à cette question. [/citation]

Comme je l'ai dit plus haut les doctorants n'ont pas la connaissance universelle. Surtout que je vous ai envoyé un MP par la suite, donc il suffisait juste d'être un peu plus patient. D'ailleurs je profite de ce message pour vous répondre à nouveau "le numéro SIREN reste le même quand la société change de nom".

C'est vrai que je me suis d'abord concentrer sur votre question de noms différents. Puis après je ne suis plus revenu sur le site jusqu'à ce matin, car j'ai quand même une vie privée.

Par **Herodote**, le **02/12/2016** à **15:44**

Bonjour,

Pour conclure, il n'est pas nécessaire que vous vous angoissiez. Comme l'a suggéré Rachel, après des stages et une formation de M2 professionnel (type DJCE par exemple), vous serez parfaitement armé, vous aurez les connaissances théoriques et pratiques nécessaires.

Je vois que vous êtes en L3. La L3 et même le M1 demeurent extrêmement théoriques et absolument pas adaptés à l'exercice professionnel. Il est donc beaucoup trop tôt pour que vous puissiez vous projeter.

Par **enqueteur777**, le **02/12/2016** à **19:52**

Merci. En fait j'ai l'impression que je n'arriverais jamais à avoir toutes les connaissances pour répondre aux gens. Ca me paraît dense. Donc comme moi je n'envisageais pas de faire un doctorat j'aurais donc un niveau plus bas et donc j'ai l'impression qu'il faut au moins un bac+10 pour pouvoir avoir assez de connaissances pour faire face aux questions des gens. Car chaque année je vois de nouvelles matières et j'ai pas l'impression d'avoir réellement plus de connaissances que l'année d'avant (vu que chaque année on en voit de nouvelles donc on oublie ce qu'on a vu l'année d'avant donc comment capitaliser un savoir vu qu'on l'oublie d'année en année ?).

Par **Fax**, le **02/12/2016** à **20:48**

Bonsoir,

Je me permets de rajouter deux choses:

- d'abord, les études juridiques comme il a été dit plus haut permettent d'apprendre à rechercher, en somme d'apprendre à apprendre. Ce que vous allez développer c'est votre capacité à raisonner. C'est véritablement ce savoir-faire qui est essentiel ;

- ensuite et c'est ce qui rend nécessaire cet apprentissage : le droit est une matière vivante, il bouge sans cesse. C'est donc totalement ubuesque de s'imaginer tout connaître, les normes changent évoluent..... C'est d'ailleurs ce qui à mon sens est plaisant dans le droit, rien n'est acquis, immuable, inscrit dans le marbre. Le juriste doit sans cesse se mettre à la page.

Par **Yann**, le **03/12/2016** à **06:14**

Le problème vient également de l'image véhiculée par les médias (et par là je parle des séries TV américaines) concernant les juristes. Beaucoup de gens s'imaginent qu'une fois qu'on est

diplômés on est incollables en droit. Comme j'aimerais que ce soit vrai![smile4]

Il ne viendrait à personne l'idée de faire soigner une carie par un podologue. Et pourtant, si vous dites être juriste, on vous posera des questions en droit civil (souvent), social (parfois), pénal (systématiquement). Alors pour peu que vous soyez publiciste, les gens finissent par se poser des questions[smile7].

De même, les gens s'attendent à des réponses instantanées. Un problème, une solution simple, facile et rapide. Et le tout en citant par cœur un obscure article 5687ter §56 alinéa 24 de 10 lignes venant du code "que personne ne connaît".

Bref les idées reçues ont la vie dure, et c'est valable partout, surtout dans une activité professionnelle. Le droit ne fonctionne pas comme ça, les problèmes simple sont rares, et mieux vaut toujours vérifier ce qu'on avance. Les cas pratiques présentés en fac sont en réalité bien plus simples que les cas réels que l'on rencontre ensuite dans un milieu professionnel. Il y a souvent plusieurs problèmes juridiques annexes qui se cachent derrière une question qui paraissait initialement simple. Par exemple, il n'est pas rare qu'une question en droit des sociétés ait aussi des aspects de droit fiscal.

**Par Isidore Beautrelet, le 03/12/2016 à 13:08**

Bonjour

[citation] Merci. En fait j'ai l'impression que je n'arriverais jamais à avoir toutes les connaissances pour répondre aux gens. [/citation]

C'est bien pour ça qu'il y a des spécialistes dans chaque domaine du droit.

[citation] Le problème vient également de l'image véhiculée par les médias (et par là je parle des séries TV américaines) concernant les juristes. Beaucoup de gens s'imaginent qu'une fois qu'on est diplômés on est incollables en droit.[/citation]

Exactement !

[citation] Il ne viendrait à personne l'idée de faire soigner une carie par un podologue.[/citation]  
Félicitation Yann cette réplique vous donne une place dans mon sujet "Le meilleur et le pire de Juristudiant" [smile4] <http://www.juristudiant.com/forum/le-meilleur-et-le-pire-de-juristudiant-t28172.html>

**Par Yann, le 03/12/2016 à 14:23**

[citation]Félicitation Yann cette réplique vous donne une place dans mon sujet "Le meilleur et le pire de Juristudiant"[/citation]

Yeah! A peine de retour et déjà dans le best of[smile16]

Par **Wright**, le **03/12/2016** à **15:51**

Bonjour,

Comme l'ont dit les autres plus haut, doctorant ne veut pas dire science infuse ou mr.jesaistout ! On n'est pas dans Dr.House !

Tu verras que chaque juriste, dans son métier, ne peut très souvent pas répondre à une question/à un problème de droit du tac au tac, cela lui demande des recherches (plus ou moins longues selon le problème qui le taraude) ! C'est ça être juriste, pas être un robot : savoir naviguer dans le droit pour répondre à un problème, ce qui implique des recherches !

Bonne journée à tous.